



SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL
DES MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

Claire LEGER
Secrétaire Générale



M. Jean-Pascal GLEIZES et M. Thierry CHAIX
Vert Marine

Objet : fermeture des piscines de Vert Marine.

A Clichy la Garenne, le mardi 13 septembre 2022.

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président de la société Vert Marine,

Suite à votre décision de fermer une trentaine de vos établissements aquatiques, près de la moitié de vos salariés ont été mis au chômage partiel. Pour que vous puissiez pérenniser les emplois, vos employés ne reçoivent plus totalement leur salaire depuis le lundi 5 septembre 2022. Ne pas maintenir leur rémunération à 100% sur cette période indéterminée pourrait fragiliser le budget de bon nombre de foyers, qui ont déjà été largement touchés lors de la crise COVID-19.

La fermeture de vos établissements aquatiques vous empêche d'assurer votre mission de service public auprès des collectivités et de la population. Ceci a pour conséquence de limiter l'accessibilité à l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes, qui a déjà été mis à mal entre mars 2020 et mai 2021, et qui est déjà inégalement réparti en France. La mission de santé et bien-être auprès des adultes plus ou moins jeunes n'est pas non plus remplie.

Avant de prendre cette décision unilatérale, des solutions pour baisser votre consommation d'énergie auraient pu être prises : baisser la température des bassins, réduire les temps d'ouverture (notamment tôt le matin et tard le soir, là où la dépense énergétique est la plus forte), ou comme vous l'avez déjà dit à plusieurs journalistes, fermer quelques bassins dans chaque piscine.

Nous sommes conscients des enjeux actuels concernant les coûts énergétiques ainsi que ce qu'une piscine peut consommer. Néanmoins, mettre vos salariés dans une situation critique de chômage partiel à durée indéterminée va renforcer leur sentiment d'insécurité.

Dans un souci de continuité de service public, nous vous demandons de rapidement rouvrir vos établissements aquatiques et, en attendant, de maintenir le salaire de vos employés à 100%.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président de la société Vert Marine, mes sincères salutations.

Claire LEGER
Secrétaire Générale SNPMNS

